PROJET DE TRANSFORMATEUR (6ha) A SAINT VICTOR SUR LE SITE DE LA PLAINE

L'électricité, bien commun, devient une **marchandise spéculative** qui sert des intérêts privés.

Ni la France, ni l'Aveyron ne sont en manque d'électricité, les transformateurs, les lignes THT et les parcs éoliens qui se multiplient ici sont destinés à l'export, au profit des multinationales et au détriment des terres agricoles, des consommateurs et des riverains .

POURQUOI LES HABITANTS DE ST VICTOR (sud aveyron) SERAIENT-ILS POUR CE TRANSFORMATEUR ?

- Les trois jeunes agriculteurs sont attachés à leurs terres et ne veulent pas les céder à RTE. L'**accaparement des terres agricoles** au profit du bétonnage doit cesser : l'autonomie alimentaire avant tout .
- La valeur des maisons va s'effondrer, l'environnement va être dégradé: **Que laisserons-nous à nos enfants** ?
- L' avifaune va devenir bien plus rare et certaines espèces disparaître. **Quel avenir choisit-on ?**
- La construction de **ce transformateur n'est pas une fin en soi :** il va s'ensuivre de nouvelles implantations de parcs éoliens industriels, des doublements des lignes pour évacuation, etc... Si nous acceptons ce projet, personne ne pourra plus vivre à St Victor-et-Melvieu! Les habitants ont dans le Passé accepté 14 lignes et un transformateur, maintenant ils disent **STOP !**
- Le **Tourisme et son économie locale** (gites, camping, producteurs locaux, musées, animations …) seront inévitablement touchés par cette implantation industrielle en zone rurale.
- Avec la fiscalité unique, le transformateur n'amènera pas d'argent à la commune mais à l'intercommunalité. Résultat : Les habitants auront les **nuisances sans contrepartie**.
- L' **impact sur la santé** lié aux champs électro-magnétiques des lignes THT et des transformateurs (maladies neuro-dégénératives, leucémies infantiles, cancers...) est bien réel et envisagé dans différents rapports français.

QUELLE ACTION ?

RTE-société anonyme a besoin d'une Déclaration d'Utilité Publique. Une enquête publique va avoir lieu, elle n'est que consultative. L'Association Plateau Survolté attaquera le projet au Tribunal Administratif.

Pour l' Association Plateau Survolté, Carole Joly

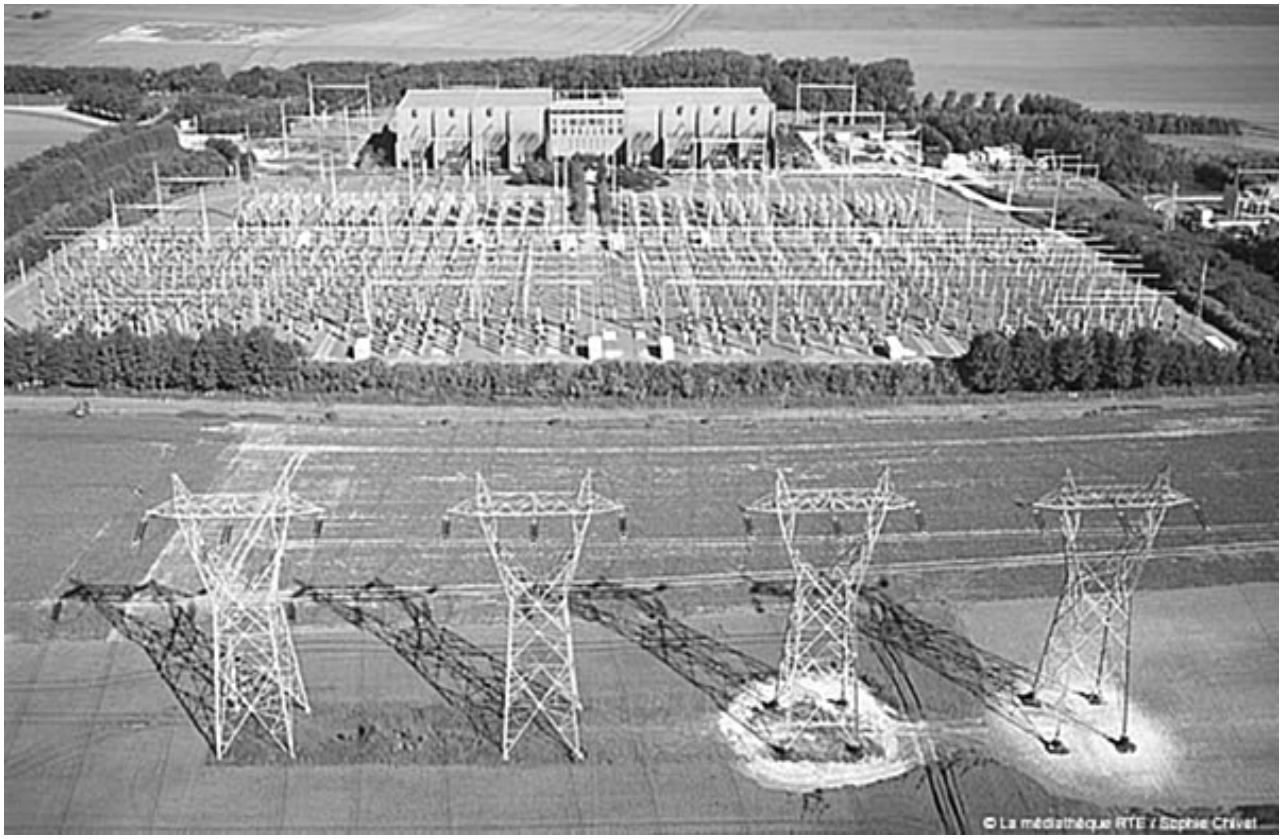

Exemple de poste RTE sur 4 hectares